



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires et de la mer

Affaire suivie par : SUR/unité planification
ddtm-ur@calvados.gouv.fr

Le Préfet

Caen, le **05 JUIN 2025**

Courrier en recommandé avec accusé de réception

Monsieur le Président,

Vous m'avez notifié, par courrier en date du 05/03/2025, votre projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Colombelles, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme.

Votre projet répond à trois objectifs :

- la suppression des OAP sur la ZAC Libera ;
- la mise à jour des OAP sur la ZAC Jean Jaurès ;
- la mise à jour de l'OAP campus technologique, afin que le cadre réglementaire sur le secteur 1AUw, permette l'implantation de grands équipements ou activités pour les loisirs, la culture ou l'enseignement. Cette modification du règlement permettra l'accueil de grands projets pour l'agglomération caennaise.

Concernant le premier objectif :

L'urbanisation sur la ZAC Libera démarrée en 2004 sur une surface de 18 ha est dorénavant terminée. La modification simplifiée entérine la procédure d'achèvement et supprime en conséquence ses OAP.

Ce premier objectif n'appelle pas de remarques.

Concernant le deuxième objectif :

La ZAC Jean Jaurès a été créée en 2005 sur 19 ha et sa viabilisation se termine. L'OAP du secteur est mise à jour pour prendre en compte la réalisation des infrastructures de déplacement. Cette modification est sans incidences.

Ce deuxième objectif n'appelle pas de remarques.

Concernant le troisième objectif :

L'OAP sectorielle est modifiée pour prendre en compte la réalisation des grands projets. La création de logements dans ce secteur n'est plus envisagée.

La modification du règlement n'appelle pas d'observations.

Communauté Urbaine de Caen la Mer
Monsieur le Président
16, rue Rosa Parks
CS 52700
14027 CAEN Cedex 9

Au vu de ces éléments, j'émet un **avis favorable** à la modification simplifiée n°2 du PLU de Colombelles avec les observations précédemment listées.

Les services de la DDTM sont à votre disposition pour toutes informations complémentaires sur le contenu de cet avis.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire général,



Stéphane SINAGOGA